

APPEL D'OFFRE

RECHERCHE d'un GROUPE d'EXPERTS ou d'UN·E EXPERT·E

« Mission d'élaboration d'un cadre méthodologique pour l'évaluation d'interventions d'éducation aux médias »

Procédure de faible montant

Délai d'envoi de l'offre : 11 novembre 2024

Contexte :

Dans le cadre du projet EDMO BELUX 2.0, le lot de travail n°4 (WP4) se concentre sur la mise en œuvre de ressources et d'activités en éducation aux médias. Ce lot de travail comprend notamment l'organisation d'interventions en éducation aux médias par des journalistes dans les écoles de Belgique et du Luxembourg (T4.6). Le projet EDMO BELUX 2.0 a pour objectif de mettre en place un dispositif de collecte de données et d'analyse afin de comprendre les représentations et attitudes des jeunes vis-à-vis du journalisme et des médias, ainsi que les motivations des enseignants à intégrer l'éducation aux médias (EAM) dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet prévoit la sous-traitance de la création ce cadre méthodologique pour évaluer ces interventions en classe. Ce dispositif sera ensuite utilisé par les membres du consortium pour collecter les données attendues et les analyser. La langue de travail pour cette mission est le français.

Description de la mission :

La mission, ouverte à un·e expert·e ou à un groupe de recherche¹, consistera à concevoir et proposer une méthodologie de collecte de données adaptée à l'évaluation des interventions éducatives faites par des professionnels des médias et journalistes dans les écoles. Ces interventions ciblent un public allant de la fin du primaire au début du secondaire, avec la possibilité de circonscrire plus précisément une tranche d'âge spécifique si nécessaire. Les partenaires du consortium disposent déjà d'outils d'évaluation internes à leurs propres initiatives qui devront être pris en compte dans ce processus. Le·la chargé·e de mission pourra les découvrir, les évaluer et les intégrer dans le dispositif méthodologique, si cela fait sens dans une perspective commune.

¹ Par facilité, cette note utilise le terme "chargé·e de mission" même si elle s'adresse tant à une personne individuelle qu'à un groupe de recherche.

Le-la chargé-e de mission disposera d'une marge de manœuvre pour choisir parmi diverses approches méthodologiques, afin de créer un dispositif sur mesure répondant aux exigences et aux contraintes des différents partenaires du consortium (Media Animation, Lie Detectors l'Association des Journalistes Professionnels, la RTBF, le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias). L'intervention permettra de doter les partenaires de WP4 d'outils méthodologiques robustes, tout en s'assurant de leur adéquation avec les outils existants.

Ces outils permettront aux partenaires du consortium de recueillir et d'analyser des données qualitatives sur les perceptions et attitudes des jeunes vis-à-vis des médias d'information, sur les motivations des enseignants à intégrer l'éducation aux médias dans leur enseignement, ainsi que sur les perceptions des journalistes intervenant en classe. Ils devront également permettre la réalisation d'une étude approfondie, conduisant à la production d'un rapport détaillé (D4.4) explorant les attitudes, représentations et perceptions des participants vis-à-vis du journalisme et de l'information, ainsi que le vécu et les retours concernant les dispositifs d'éducation aux médias mis en place en classe.

Méthodologie de travail :

En tant que coordinateur du WP4, Média Animation assurera la coordination des différentes phases de la mission. Le-la chargé-e de mission désigné-e travaillera sous la supervision de Média Animation et en étroite interaction avec un comité d'accompagnement.

Le comité d'accompagnement est constitué de représentants de Media Animation, Lie Detectors, l'Association des Journalistes Professionnels, la RTBF et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias, . Ce comité sera chargé de la réflexion sur la pertinence du dispositif et la faisabilité opérationnelle du dispositif créé. C'est également ce comité qui sera chargé de la mise en œuvre du dispositif sur les terrains respectifs de ces partenaires.

Compétences et expérience attendues :

- Expertise en méthodologie de recherche qualitative dans le domaine de l'éducation et des médias ;
- Expérience démontrée dans la conception et l'implémentation de cadres méthodologiques pour des études similaires ;
- Capacité à produire des outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien) efficaces et faciles à utiliser ;
- Connaissance des enjeux de l'éducation aux médias et de la désinformation.

Proposition de mission : Conception et fourniture d'outils méthodologiques

Tâches prioritaires :

1. Élaboration des Questionnaires et Guides d'Entretien :

- Concevoir des questionnaires et/ou des guides d'entretien pour les élèves, les enseignant-es et les journalistes ;
- Structurer les outils de manière à faciliter l'exploitation des résultats et leur analyse ;

- Assurer que les questions permettent de capter les représentations et attitudes des jeunes envers les médias et le journalisme, ainsi que les motivations des enseignants et les perceptions des journalistes
- Réviser les questionnaires et/ou guides d'entretien à la suite de sessions test.

2. **Guide Méthodologique :**

- Rédiger un guide détaillé sur l'utilisation des outils de collecte de données ;
- Inclure des instructions pour garantir l'anonymat des participants et optimiser la qualité des réponses ;
- Proposer des stratégies pour identifier et présenter de manière transparente les biais méthodologiques potentiels.

Livrables – en FRANÇAIS - :

- **Outils de collecte de données :** Conception de questionnaires et de guides d'entretien adaptés aux différents publics concernés, à savoir les élèves, les enseignants et les journalistes. Ces outils devront être pertinents pour les divers âges et contextes des activités mises en œuvre dans les classes de la FWB et du Luxembourg par les partenaires du projet (Lie Detectors, AJP, RTBF), et permettre d'explorer les perceptions et motivations des enseignants et des journalistes vis-à-vis des dispositifs d'éducation aux médias.
- **Guide méthodologique détaillé :** Élaboration d'instructions claires pour l'utilisation des questionnaires et des guides d'entretien, incluant des exemples concrets et des bonnes pratiques pour la collecte de données.

Conditions d'exercice de la mission :

La mission est prévue sur une période de 2 à 3 mois, avec des jalons clés définis pour chaque phase de la mission. Le calendrier des réunions avec les partenaires étant déjà établi, une certaine flexibilité sera nécessaire pour s'intégrer dans ce planning préétabli.

Le-la chargé-e de mission assistera aux réunions du comité d'accompagnement au rythme d'une à deux réunions par mois, durant les 3 mois de la mission, en distanciel (vidéoconférence) ou en présentiel (à Bruxelles).

Les moments entre les réunions seront consacrés à la collecte d'informations en lien avec les attendus notamment auprès des différents partenaires ainsi qu'au développement du dispositif. Il-elle adaptera les contenus en fonction des remarques du comité d'accompagnement.

Le-la chargé-e de mission sera enfin tenu par un devoir de réserve et ne peut ni divulguer, ni utiliser ces travaux en cours de rédaction.

La langue de travail sera le français. Le dispositif d'évaluation sera par contre adapté et traduit en Luxembourgeois.

Le-la chargé-e de mission devra envoyer sa facture à la VUB – Coordinateur du projet EDMO Belux 2.0 - au plus tard le 15 avril 2025.

Agenda :

- 19 novembre 2024 : Attribution de la mission
- Novembre 2024 – Janvier 2025 : Élaboration de la méthode, en concertation avec les partenaires et livraison des dispositifs tests.
- Février 2025 : Encadrer les sessions-test et réviser les outils le cas échéant. Livraison finale pour fin février 2025.

Budget pour la mission :

Maximum 19.000€ hors TVA , tous frais inclus.

Cession de droits intellectuels (droits d'auteur)

1. Tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les oeuvres créées par le-la chargé-e de mission, ses consultants ou sous-traitants en exécution du présent marché seront, au fur et à mesure de leur création, cédés dans les limites définies ci-après de manière exclusive au à Média Animation. Le prix de cette cession est compris dans le prix du présent marché.

2. Le-la chargé-e de mission cède à Média Animation, l'ensemble des droits patrimoniaux sur les oeuvres créées par lui ou elle, ses consultants ou sous-traitants en exécution du présent marché, à savoir :

- le droit de reproduction, notamment le droit de les fixer par toute technique sur tous supports, entre autres :
 - support en ligne (Internet, réseau intranet, etc.);
 - support papier (publication périodique, livre, etc.);
 - tout autre support (CD-Rom, base de données, etc.)
- le droit de les reproduire en un nombre illimité d'exemplaires de chaque support ;
- le droit de les distribuer et de les communiquer au public, par toute technique de communication ;
- le droit d'insérer les oeuvres dans une autre oeuvre de toute nature (CD- Rom notamment) et de procéder aux adaptations nécessaires à cette intégration ;
- le droit de traduire ou de faire traduire l'oeuvre en toutes langues ;
- le droit d'adapter ou de faire adapter l'oeuvre et de la modifier en reproduisant certains de ses éléments par toute technique ou en modifiant des paramètres (couleurs, grandeur, format, etc.).

Ces droits patrimoniaux sont cédés pour toute la durée des droits d'auteur et pour le monde entier.

3. Le-la chargé-e de mission garantit que les fournitures, services et oeuvres qu'il serait amené à livrer à Média Animation ne constituent pas une contrefaçon de brevets ou de droits de propriété intellectuelle et ne violent aucun droit appartenant à des tiers (notamment droit à l'image).

Il ou elle assurera à ses propres frais et sans limitation de montant la défense de Média Animation dans toute action menée contre ce dernier lorsque ladite action a pour but de faire valoir que les fournitures, services ou oeuvres sont constitutifs d'une contrefaçon d'un droit intellectuel ou de brevets. Il supporte, sans limitation de montant, les frais, dommages et intérêts et droits de justice mis à charge Média Animation à l'occasion de ces actions.

Le-la chargé-e de mission paiera ce qui pourrait être accordé ou adjugé contre Média Animation dans le cadre de ladite action, pour autant que ce dernier notifie au chargé-e de mission, par écrit et sans délai, la demande dont il s'agit et que chargé-e de mission puisse participer pleinement à la défense.

4. Les documents, la documentation mise à jour, les ressources utilisées, les bases de données de logiciels et les autres résultats de ce marché dont la conception est envisagée par le-la chargé-e de mission dans le cadre du présent marché sont la propriété exclusive Média Animation. Ils seront fournis à ce dernier au fur et à mesure de leur production.

CANDIDATURES

Toute offre doit comporter :

- Informations administratives, y compris le nom de l'entreprise (le cas échéant), la personne de contact, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, l'adresse, le numéro de TVA).
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae incluant un relevé des publications ou expériences utiles en lien avec la mission ;
- 3 exemples de productions écrites, ou de liens permettant de les consulter (articles, dossiers,...) ;
- une proposition de méthode de travail avec un retroplanning. ;
- une production personnelle d'une page A4 proposant une série de questions qui pourraient être adressées aux enseignant·e·s à propos d'une visite d'un·e journaliste dans leur classe dans une visée de sensibilisation à la désinformation ;
- Une offre de prix incluant et précisant les types de coûts prévus, et pour un maximum de dix neuf milles euros hors TVA.

La candidature doit être adressée par email au plus tard le lundi 11 novembre 2024 à Anne-Claire Orban – ac.orban@media-animation.be

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La mission sera attribuée à la candidature qui aura obtenu, au regard des critères d'attribution, la meilleure appréciation par un jury composé par Média Animation, Lie Detectors, l'Association des Journalistes Professionnels, la RTBF et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias.

Sur la base des candidatures écrites et en cas d'égalité, un jury constitué de représentants de ces mêmes organisations rencontrera les candidats concernés avant de désigner l'expert·e retenu·e pour exécuter la mission.

Personne de contact :

Anne-Claire Orban – ac.orban@media-animation.be – 02/256.72.30